

div-yezh.org



Conférence de Presse  
Brest, le 28 juin 2012

# ENSEIGNEMENT BILINGUE PUBLIC

Rentrée scolaire 2012 pour la filière publique div yezh,  
quand le service public d'éducation fait l'autruche !

*Ça marche tellement bien... chuuut !*

# #INTRO

div yezh, le mouvement associatif de parents d'élèves qui est à l'origine de la mise en place et du développement (jusqu'en 2010) de l'enseignement bilingue dans les établissements scolaires publics souhaite attirer l'attention sur des situations indignes du service public d'éducation, qui remettent en cause pour certains les principes même de l'école publique.

# #CONTACT

**div yezh Breizh**

02 56 35 51 21

[sekretourva@div-yezh.org](mailto:sekretourva@div-yezh.org)

**David REDOUTE**

Co-président

Relations avec les  
représentants des institutions,  
communication

06 76 24 70 02

redoute.david@free.fr

**Anthony LE CROM**

Co-président

Relations avec les  
représentants des institutions,  
suivi 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré

02 98 96 85 21

anthony.lecrom@div-yezh.org

**Bernard CHASLOT**

Co-président

Relations avec les  
représentants des institutions,  
CALR

02 97 27 87 64

bernard.chaslot@orange.fr



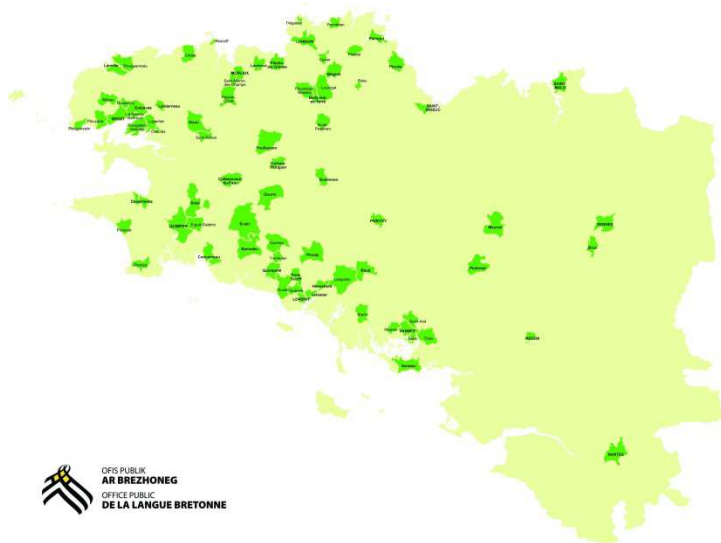
# #1ER DEGRE

## Le 1<sup>er</sup> degré – maternelle & élémentaire

L'enseignement bilingue existe depuis maintenant 30 ans au sein de l'école publique. Sa progression est remarquable : 545 élèves en 1991 – 2650 élèves en 2001 – 6000 élèves en 2011, 42% des effectifs de l'enseignement en breton. Les professionnels et spécialistes du bilinguisme précoce s'époumonent à tout va pour faire entendre les avantages indéniables à l'apprentissage précoce de 2 langues dès la maternelle. Dotant quand il s'agit des langues de l'environnement social des enfants, l'anglais, l'allemand, l'espagnol... arrivant obligatoirement dans le cursus scolaire en élémentaire ou au collège.

L'école publique possède aujourd'hui une expérience et un formidable « outil » pour former les élèves au bilinguisme précoce et d'un point de vue plus global à préparer de futurs adultes à mieux appréhender le monde et ses différences.

### Des difficultés persistent toutefois...



OPLB  
AR BREZHONEG  
OFFICE PUBLIC  
DE LA LANGUE BRETONNE

L'offre du service public d'éducation en matière d'enseignement bilingue est encore loin de couvrir l'ensemble du territoire de la Bretagne. Ainsi, **de nombreuses familles restent sans proposition acceptable** (distance domicile/école).

- ☒ **Les moyens mis en œuvre** peinent à suivre la progression. **L'institution ne répond pas toujours à la demande sociale en matière de nouvelles ouvertures.**

*Chuuuuut !!! ça marche bien mais...  
le développement n'est pas planifié,  
on avait pas prévu que la demande existerait !!!*

- ☒ **Postes d'enseignants** pour suivre la progression de la demande

Certains effectifs de filières bilingues sont très importants, ce qui ne permet pas d'avoir de bonnes conditions d'enseignements, avec en plus, particulièrement pour les filières bilingues, un fonctionnement en multi-niveaux avec parfois beaucoup de niveaux à gérer.

Nous savons tous par ailleurs que la scolarisation des enfants dès l'âge de deux ans est un gage de réussite pour les enfants dans leur scolarité. Concernant l'apprentissage du breton, le bilinguisme le plus précoce sera le plus efficace, il est un gage d'éveil intellectuel et vecteur d'un imaginaire riche et varié. Nous approuvons les annonces gouvernementales sur l'accueil dès deux ans et demandons que soient ré-étudié au cas par cas pour la prochaine rentrée les effectifs globaux de la filière bilingue concernant l'ensemble des demandes de moyens supplémentaires que nous avons faites.



Département	Attribution à la carte scolaire de février/mars	Demandes des différents sites refusées ou en attente de décision
22 >	1/2 poste à Bégard, 1/2 à Ploëzal, 1/2 à Plouha	1 poste à Lannion, 1/2 poste à Bulat
29 >	1 poste au Relecq Kerhuon, 1 à Milizac, 1/2 à Milizac, 1/2 à Pleyber-Christ, 1/2 à Bannalec, 1/2 à Querrien	1 à Brest, 1 à Landerneau, 1 à Sizun, 1 à Tremeven, 1/2 à Daoulas
35 >	0	1 poste à Bruz, 2 postes de brigades
44 >	0	1 poste à Nantes Les Batignolles
56 >	1 poste conditionnel à Pluneret, 1/2 poste à Mauron, 1/2 à Theix, 1/2 à Vannes Cliscoet, 1/2 à Saint-Avé	1 poste à Lorient Merville, 1/2 à Lorient Nouvelle Ville, 1/2 à Languidic

☒ **Ouvertures de nouvelles filières** bilingues au sein d'écoles publiques.

Désormais, les projets de création sont menés par l'Office public de la langue bretonne.

Div Yezh reste toutefois attentif au développement des nouvelles filières bilingues, il est en effet primordial de renforcer le maillage des filières bilingues sur l'ensemble du territoire breton. Nous sommes également aux côtés des parents souhaitant une nouvelle filière dans leur école publique, nous les accompagnons dans leurs démarches, parfois compliquées.

Les projets que nous citons dans ce tableau récapitulatif sont des projets où les conditions pour une ouverture sont réunies, c'est à dire : effectifs suffisants, collectivités locales partenaires... D'autres projets n'ont malheureusement pas pu être présentés par l'Office publique de la langue bretonne faute d'effectifs, avec parfois peu de volonté de la part de l'institution pour faire adhérer le projet localement (comme à Ploumagoar dans les côtes d'Armor).

Département	Ouverture annoncée	Projets présentés par l'OPLB
22 >	aucune à ce jour	Callac
29 >	aucune à ce jour	x4 : Brest II, Moelan sur Mer, Pluguffan, St Thégonec
35 >	aucune à ce jour	aucun projet ce qui porte à 9 années sans ouverture
44 >	aucune à ce jour	aucun projet malgré celui de St Herblain reporté d'un an l'année passée
56 >	x2 : Pluneret et Langonnet	

La prise en compte d'une demande de développement semble maintenant actée par l'Education Nationale. Mais nous constatons un manque d'anticipation de la progression, notamment en terme de formation des professeurs des écoles 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré.

# #2ND DEGRE

## Le 2<sup>nd</sup> degré – collège & lycée

Un Constat amer

>>> 46% seulement de poursuite bilingue au collège public à l'entrée en 6<sup>ème</sup>

Chaque année, plus de 150 élèves quittent l'enseignement bilingue au moment du passage en 6<sup>ème</sup>. Pourtant, les psycholinguistes affirment qu'il faut, pour qu'un enfant devienne vraiment bilingue, une pratique de la langue au moins jusqu'en troisième.

Les raisons de ce constat sont bien identifiées :

**La politique de pôle**

Elle consiste à regrouper tous les élèves bilingues d'un département sur quelques collèges. Les parents veulent que leur(s) enfant(s) poursuive(nt) leur scolarité bilingue dans le collège de secteur. Le rectorat reste intransigeant. Ces refus d'ouverture en collège freinent également le développement en primaire puisque l'enseignement bilingue perd du sens s'il doit s'arrêter après le CM2.

**Distance/transport**

L'accessibilité des établissements du secondaire est un des éléments majeurs pour la continuité dans le 2<sup>nd</sup> degré. La multiplication de moyens de transport et le temps passé pour le déplacement rebutent certains enfants et parents d'autant plus quand les horaires des cours ne sont pas toujours adaptés obligeant les enfants à un rythme épuisant qui les pénalise. Parfois, l'offre bilingue n'est pas suffisamment attractive en nombre d'heures pour motiver les parents à dépasser ces contraintes de transports. C'est le cas par exemple à Quimper où les parents demandent l'attribution d'heures supplémentaires de mathématiques, afin de rendre la filière plus attirante, notamment pour les enfants qui prennent le car chaque matin de Scaër.

**Concurrence/incompatibilité**

La filière bilingue et l'option breton sont mis à rude concurrence avec d'autres langues et options parfois nécessaires car en lien direct avec le projet professionnel de l'élève. Pourtant, une prise en compte de la filière bilingue dès les débuts de l'élaboration de l'emploi du temps permet aux principaux de collège et proviseurs de lycée qui s'y attachent, d'offrir la possibilité à des élèves de suivre une filière bilingue ou latin ou STI ou musique ou arts plastiques... tout en poursuivant la filière bilingue.

**Information/organisation**

La continuité passe également par une **meilleure organisation** (collège de proximité, transport mis en place, horaires « aménagés ») accompagnée d'une **information ciblée menée conjointement avec l'ensemble des acteurs** de l'enseignement de la langue bretonne. Des demandes de dérogations sont parfois nécessaires pour poursuivre une scolarité en bilingue, lorsque l'établissement n'est pas dans le secteur secondaire de la famille. Parfois, les **demandes de dérogation** pour s'inscrire dans une filière bilingue de collège sont refusées sans que l'on sache le motif du refus ; c'est le cas à Carhaix pour les enfants venant des Côtes d'Armor.

**Refus de mise en place d'une poursuite dans un collège public de proximité**

De nombreux sites demandent une continuité dans leur collège de proximité. Parfois, ce sont des projets solides avec un petit groupe d'élèves permettant de bonnes conditions d'enseignement, et un devenir de la



filière tout à fait intéressant à moyen terme. C'est le cas par exemple à Vannes, où le rectorat nous confirme jusqu'à présent son refus d'ouvrir la filière au collège Jules Simon.

### ☒ Mise en veille

Des filières sont parfois mises en veille ou en sommeil, c'est à dire qu'à cause d'effectifs insuffisants, la dotation horaire pour les matières en breton (généralement breton et histoire-géographie, soit 6h00), n'est pas attribuée. C'est le cas par exemple à Carhaix ou à Pontivy. Ces décisions sont prises pour des raisons comptables et nous contestons ces choix, les parents n'ont généralement pas de solution pour envoyer leurs enfants sur une autre filière et les enfants ne peuvent poursuivre dans une voie qu'ils ont commencé dès la maternelle.

Département	Ouverture annoncée	Demandes de Div Yezh
22 >	aucune à ce jour	Un collège de proximité pour Belle Isle en Terre-Louargat, Paimpol, Plestin, Penwenan, Plounevez Moedec et Bégard
29 >	aucune à ce jour	Un collège de proximité pour Douarnenez, Concarneau, Morlaix, Plomeur, Roscoff, Lanmeur, Cléder Non mise en sommeil pour Carhaix Des heures de DNL supplémentaires pour Quimperlé
35 >	aucune à ce jour	Un collège de proximité pour Saint Malo
44 >	aucune à ce jour	
56 >	aucune à ce jour	Un collège de proximité à Vannes pour Vannes, Sarzeau, St Ave, Theix. Un collège de proximité pour Gourin, Baud, Mauron, Ploermel, Lorient, Languidic.

# #CONCLUSION

Div Yezh demande que soient étudiés dès aujourd'hui les situations locales dans les filières bilingues du premier degré, et que des ajustements (ajouts de postes ou de demi-postes) soient effectués partout où les effectifs sont chargés. Nous souhaitons que dans ces différentes situations, les enfants de 2 ans soient pris en compte dans les effectifs.

Les projets de filières bilingues, sont désormais gérés par l'Office Public de la Langue Bretonne, qui fait un travail remarquable sur le terrain, toujours en lien avec l'éducation nationale, et selon une feuille de route qui est défini notamment par les collectivités territoriales de Bretagne. Nous demandons que ces projets, qui réunissent toutes les conditions pour des ouvertures, fassent l'objet d'annonces d'ouvertures au plus vite, afin de préparer au mieux la rentrée scolaire. Si pour le Morbihan, les annonces ont été effectuées dans les temps, nous insistons particulièrement sur les 4 projets du Finistère, et sur l'unique projet de Côtes d'Armor, département qui a rompu depuis quelques années avec une politique de développement, et qui doit retrouver un cercle vertueux au plus vite.

Div Yezh demande que les filières bilingues dans le secondaire fassent l'objet d'une attention particulière : nous pensons à celles qui sont menacées de gel (Carhaix, Pontivy), mais aussi aux projets solides où aucune autre offre n'est proposée aux parents (Vannes).

Nous avons bien noté les dernières annonces du gouvernement concernant les sujets qui nous préoccupent : la priorité à la jeunesse et en particulier à l'école, la ratification de la charte européenne des langues régionales et minoritaires. Nous sommes désormais dans l'attente que ces annonces se concrétisent, le plus tôt possible. Car si l'enseignement bilingue progresse chaque année au sein du service public d'éducation, il rencontre cependant des difficultés au niveau :

- du recrutement et de la formation des enseignants bilingues,
- des moyens globaux attribués à l'enseignement, et de l'accueil des enfants dès 2 ans (et de leur prise en compte dans les effectifs)
- de l'accueil des enfants issus de communes extérieures lorsqu'aucun enseignement bilingue public n'est proposé dans leur commune,
- de nos interlocuteurs de l'éducation nationale sur lesquels repose le pouvoir de décision et qui parfois peuvent refuser de développer de nouvelles filières sans s'en expliquer, même si la demande sociale existe,
- de la continuité de la filière bilingue dans le secondaire, qui n'est pas toujours proposée aux familles, ou parfois dans des conditions difficiles

Ces difficultés pourraient être résolues dans les prochaines années par un certain nombre de mesures (budgétaires, administratives ou législatives ou tout simplement de bon sens). Nous serons attentifs à tout cela dès aujourd'hui et dans les mois et années qui vont suivre. Il faut que la rentrée 2012 montre un progrès par rapport aux précédentes années. Il reste encore beaucoup à faire pour structurer et développer l'enseignement public bilingue breton-français en particulier dans le second degré. L'enseignement bilingue public (breton-français) doit devenir un enseignement de masse pour la formation intellectuelle des enfants et la pérennité de la langue bretonne.

# #DIV YEZH ET SON RESEAU

Dénomination :	<b>div yezh,</b> association de parents d'élèves pour l'enseignement du breton à l'école publique (div yezh signifie deux langues en breton)
Numéro de SIRET :	31843480000039 - NAF : 913E Association loi 1901
Date de création :	14 novembre 1979 à Rennes
But de div yezh :	la défense des intérêts matériels et moraux de tous les élèves des établissements scolaires publics et notamment de ceux qui apprennent ou souhaitent apprendre le breton, la culture bretonne, s'instruisent ou souhaitent s'instruire par le moyen de la langue bretonne.
Les responsables :	3 co-présidents : <b>Anthony Le Crom, David Redouté, Bernard Chaslot</b>
Adresse du siège :	1 impasse du Colombier 22110 Rostrenen 09 77 19 84 18 / sekretourva@div-yezh.org
Elus bénévoles :	14 membres au Conseil d'administration,
Employés :	3 salariés, dont <b>Judith Castel,</b> responsable du réseau div yezh Ti ar Vro – rue Jean Monnet - 22140 Kawan / Cavan 02 56 35 51 21 – 06 30 10 99 12 - <a href="mailto:Judith.castel@div-yezh.org">Judith.castel@div-yezh.org</a>
Adhérents :	<b>1000 familles &amp; 80 associations</b> ou sections sur 5 départements
Elèves :	<b>6000 élèves</b> sur 5 départements
Sites bilingues :	primaire : <b>80 filières</b> dans des <b>écoles publiques</b> secondaire : <b>20 filières</b> dans des <b>collèges</b> + <b>6 filières</b> dans des <b>lycées</b>



## Un mouvement associatif ...

à l'origine de l'enseignement bilingue breton français  
dans les établissements scolaires publics

... aux côtés des familles

Div yezh est une **association de parents d'élèves de l'enseignement public** qui a œuvré pour la mise en place de l'enseignement bilingue au sein du service public d'éducation. Depuis la circulaire « Savary » de 1982, elle s'est chargée de son développement, en accompagnant les parents dans toutes les étapes de la scolarité.

Selon Jean-Yves Broudic, ancien président de div yezh, les fondateurs de div yezh : Jakez Cosquer, Pierrette Kermoal-Maze et Patrick Ollivier « ...proposaient un regard nouveau sur la langue bretonne, en se détachant d'une double vision : d'une part, une représentation qui lie la langue à un combat politique, d'autre part une tendance à faire du breton un élément de la ruralité basse-bretonne, les deux agitant périodiquement la même perspective négative de la mort du breton. A l'encontre de ces visions, le but de l'association était donc de **mettre en avant la valeur du bilinguisme précoce et les bénéfices que les enfants pouvaient retirer du breton dans leur formation.**

Et on peut dire que le vent a tourné ! Ce qui était une marque passéiste, ou un signe de ralliement politique est devenu au fil des ans une chose ordinaire pour des gens ordinaires. Il me semble que le succès des classes bilingues des écoles publiques repose en grande partie sur la justesse de ces idées. Et, tout autant que la progression du nombre d'élèves, cette évolution des mentalités à propos du breton peut aussi être vue comme un résultat important de notre action : **le breton n'est ni folklorique ni politique** (il ne s'agit pas là seulement de paroles : pensons aux effets négatifs que génèrent sur l'ensemble du mouvement culturel les attentats qui secouent périodiquement la Bretagne). » *(extrait d'un texte écrit en 2003 pour le 20<sup>ème</sup> anniversaire des classes bilingues publiques)*,

Div yezh est attachée aux principes de laïcité. Elle n'est liée à aucune religion, aucun syndicat ou parti. L'association affirme la nécessité de respecter la dignité et la valeur de la personne humaine, les libertés fondamentales et notamment la diversité linguistique qui est un des éléments les plus précieux du patrimoine culturel universel. Elle condamne tout comportement et discours racistes ou xénophobes ou prônant l'exclusion.

Div Yezh est **habilitée par l'Éducation Nationale** pour l'académie de Bretagne.

Dans le cadre de la collaboration entre mouvements de parents pour l'enseignement des langues régionales à l'école publique, div yezh est **membre de la Fédération pour les Langues Régionales dans l'Enseignement Public (FLAREP)** depuis sa création en 1987 qui regroupe les principales associations ou fédérations de parents d'élèves et-ou d'enseignants qui œuvrent en France au développement des langues régionales dans le service public d'éducation.

Div Yezh **siège au Conseil Académique des Langues Régionales (CALR)** structure consultative qui débat sur les conditions du développement de l'enseignement de ces langues et cultures régionales. Son avis est également recueilli sur les actions de formation initiale et continue organisées dans l'académie. Il est composé de représentants de l'administration, de représentants d'établissements scolaires et des associations de parents d'élèves, de représentants de collectivités de rattachement et des mouvements associatifs et éducatifs ayant pour objet la promotion de la langue et de la culture régionales.

Div yezh **siège au conseil d'administration de l'Office Public de la Langue Bretonne, (OPLB)** qui est un établissement public créé par l'Etat, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil régional des Pays de la Loire et les Conseils généraux de Loire-Atlantique, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine, des Côtes d'Armor et du Finistère. Il met en œuvre les politiques linguistiques qui lui sont confiées par les collectivités publiques membres de l'Etablissement.

Div yezh **participe aux groupes de travail académique** enseignement langue bretonne (GT). C'est une instance d'échanges et de réflexion entre acteurs de l'enseignement de la langue bretonne.

## Les activités de div yezh

- **Promouvoir, défendre et suivre l'évolution de l'enseignement bilingue et optionnel - langue bretonne - du service public d'éducation**

div yezh participe aux instances en charge de mettre en place et/ou de suivre l'évolution de l'enseignement de la langue bretonne (CALR, OPLB, GT...). Elle rencontre régulièrement les représentants des différentes instances départementales, régionales et nationales. Elle participe à des manifestations : rencontres, réunions publiques, stands d'information, ... Elle édite et diffuse un magazine : div yezh magazine. Elle réalise des supports d'information qu'elle met à disposition des associations div yezh, des parents d'élèves, des collectivités, des établissements scolaires publics...

- **Accompagner le développement de l'enseignement bilingue public par la structuration et la dynamisation des associations de parents div yezh**

div yezh aide à la création d'associations de parents d'élèves. Elle accompagne, favorise et conseille les associations locales div yezh pour qu'elles organisent sur leur secteur des actions d'information et un suivi de leur filière. Elle anime et participe à des réunions sur la demande des associations locales, des collectivités ou autres structures. Elle apporte une aide matérielle en terme d'outils d'information aux associations locales : affiches, dépliants, expositions, autocollants...

- **Soutient et défend les élèves et les parents**

Chaque année des élèves, des parents et des représentants des associations locales se trouvent confrontés à des situations complexes. Div yezh accompagne alors ces personnes dans leurs démarches auprès des instances concernées (établissements scolaires, Rectorat, syndicats, tribunal administratif...) et conseille les associations locales pour la mise en place d'information à l'intention des familles et des élèves (réunions, portes ouvertes, accueil des élèves bilingues dans les établissements du 2<sup>nd</sup> degré...).

- **Veiller à la place de la langue bretonne au sein du service public d'éducation**

Selon les sondages, plus de 80% des Bretons sont favorables à la pérennité de la langue bretonne. Pourquoi alors, tout élève de Bretagne n'aurait-il pas le droit à l'apprentissage de la langue bretonne tout comme il peut accéder aisément à un club de foot ?



# Les associations locales div yezh

## dans les Côtes d'Armor / en Aodoù-an-Arvor

- **Bear** - skol bro Vear (*Ecoles publiques maternelle et élémentaire de Baloré à Bégard*)
- div yezh **Benac'h** - bro Leger (*Ecole publique primaire à Belle Isle en Terre*)
- div yezh **Bulad** (*Ecole publique du Bourg à Bulat*)
- div yezh **Kawan** (*Ecole primaire publique à Cavan*)
- div yezh **Lannuon** (*Ecole publique St Roch, Collège public Charles Le Goffic, Lycée public Félix La Dantec à Lannion*)
- div yezh **Louergad** - bro Leger (*Ecole primaire publique des 2 menés à Louargat*)
- div yezh **Pabu** – Skol ar Yezhoù (*Ecole primaire publique bilingue Gilles Servat à Pabu, collège public Jacques Prévert à Guingamp*)
- div yezh **Pempoull** (*Ecole primaire publique de Kerity à Paimpol*)
- div yezh **Perwenan** (*Ecole primaire publique à Penvenan*)
- div yezh **Plistin** (*Ecoles publiques maternelle et élémentaire du Penker à Plistin*)
- div yezh **Pleuzal** – Komzoù (*Ecoles publiques maternelle et élémentaire à Pleözal*)
- div yezh **Plouha** (*Ecole primaire publique Jacques et Mona Ozouf à Plouha*)
- div yezh **Plounevez Moedeg** - bro Leger (*Ecole primaire publique à Plounevez Moëdec*)
- div yezh **Rostrenenn** (*Ecoles publiques maternelle et élémentaire, collège public Edouard Herriot à Rostrenen*)
- div yezh **Sant-Brieg** (*Ecoles publiques maternelle et élémentaire du grand clos, collège public Jean Macé à St Brieuc*)
- div yezh **Tregastell** (*Ecole primaire publique de Picherel*)

## dans le Finistère / e Penn-ar-bed

- div yezh **An Erge Vras** (*Ecoles maternelle et élémentaire de Lestonan à Ergué Gaberic*)
- **Ar Releg Kerhuon\*** (*Ecole primaire publique Jules Ferry à Le Relecq Kerhuon\**)
- section **Banaleg** (*Ecoles maternelle et élémentaire publique à Bannalec*)
- div yezh **Brest** (*Ecole Jacquard, Collège et Lycée de l'Iroise*)
- div yezh **Brieg** (*Ecoles maternelle et élémentaire publique Yves de Kerguelen à Briec*)
- div yezh **Daoulaz** - bro Daoulaz (*Ecole primaire publique Josette Cornec à Daoulas*)
- div yezh **Gouenoù** (*Ecoles publiques maternelle et élémentaire château d'eau à Gouesnou*)
- div yezh **Gwipavaz** (*Ecoles publiques maternelle et élémentaire L. Pergaud à Guipavas*)
- div yezh **Karaz** (*Ecole maternelle Huella, école élémentaire République, collège public Beg Avel à Carhaix*)
- div yezh **Kastell-nevez-ar-Faou** (*Ecoles publiques maternelle et élémentaire Paul Sérusier à Chateauneuf-du-faou*)
- div yezh **Kemper** (*Ecole primaire publique Jacques Prévert, collège et lycée publics Brizeux à Quimper*)
- div yezh **Kemperle** (*Ecoles publiques maternelle Bisson, élémentaire Thiers, collège public de la Villemarqué à Quimperlé*)
- section **Kerien\*** (*Ecole primaire publique du Bourg à Querrien\**)
- div yezh **Kleder** (*Ecole primaire publique Per Jakez Heliaz à Cleder*)
- div yezh **Konk-kerne** (*Ecole primaire publique de Kerandon à Concarneau*)
- div yezh **Landerne** (*Ecole primaire publique Jules Ferry, école primaire publique du Tourous, collège public Mescoat et lycée public de l'Elorn à Landerneau*)
- div yezh **Lanneur** (*Ecole primaire publique les 4 vents à Lanmeur*)
- div yezh **Lanniliz** – An treiz Nevez (*Ecole primaire publique de Kergroas, collège Pays des Abers à Lanniliz*)
- div yezh **Loperc'hed** (*Ecole primaire publique Eric Tabarly à Loperhet*)
- div yezh **Milizag** (*Ecole primaire publique Marcel Aymé à Milizac*)
- div yezh **Montroulez** (*Ecoles maternelle et élémentaire de Poan Benn à Morlaix*)
- div yezh **Pleiber** (*Ecole primaire publique à Pleyber-Christ*)
- div yezh **Plougastell** (*Ecole primaire publique de Goarem Coz, collège public de la Fontaine Blanche à Plougastell*)
- div yezh **Plougerne** – An treiz nevez (*Ecole primaire publique du petit prince à Plougerneau*)
- div yezh **Plougonvelen** (*Ecoles maternelle et élémentaire Roz avel à Plougonvelin*)



- section **Plouzane** (*Ecole primaire publique Anita conti à Plouzané*)
- div yezh **Ploveur** – bro Vigoudenn (*Ecole primaire publique à Plomeur*)
- div yezh **Plozeved** – bro Vigoudenn (*Ecole primaire publique Georges le Bail à Plozévet*)
- section **Poullaouen** (*Ecole primaire publique Jules Ferry à Poullaouen*)
- section **Rosko** (*Ecoles maternelle et élémentaire Les Moguérou à Roscoff*)
- section **S. Martin war ar maez\*** (*Ecole maternelle publique du Gouvelou à St Martin des champs\**)
- section **S. Rival** (*Ecole primaire publique du Bourg à Saint Rivoal*)
- div yezh **Sizun** (*Ecole primaire publique, collège du Val d'Elorn à Sizun*)
- div yezh **Skaer** (*Groupe scolaire Joliot Curie à Scaër*)
- div yezh **Tremeven** (*Ecole primaire publique à Tremeven*)

#### en Ille-et-Vilaine / en Il-ha-Gwilen

- div yezh **Bruz** (*Ecoles maternelle et élémentaire Jacques Prévert à Bruz*)
- div yezh **Redon** (*Ecole primaire Henri Matisse, collège Beaumont à Redon*)
- div yezh **Roazhon** (*Ecole maternelle Faux-Pont Ecole élémentaire Liberté, Groupe scolaire des Gantelles, Collège Anne de Bretagne, Lycée Jean Macé à Rennes*)
- div yezh **S. Maloù** (*Ecole primaire publique Angèle Vannier à St Malo*)

#### en Loire Atlantique / en Liger Atlantel

- div yezh **Naoned** (*Ecole maternelle et élémentaire des Marsauderies, Ecole primaire des Batignolles, collège Rutigliano à Nantes*)

#### dans le Morbihan / er Mor-bihan

- div yezh **An Oriant** (*Ecole maternelle Merville et école primaire Nouvelle Ville à Lorient*),
- div yezh **Baod** (*Ecole maternelle et élémentaire de Gourandel à Baud*)
- div yezh **Brec'h** - Deskamp (*Ecole primaire Pont douar à Brech*)
- div yezh **Gourin** (*Ecole maternelle Jean Guehenno et école élémentaire Jean Rostand à Gourin*)
- div yezh **Gwened** (*Ecole maternelle et élémentaire Cliscouët et école primaire de Rohan à Vannes*)
- div yezh **Gwidel** (*Ecole maternelle Polignac et école élémentaire Prat Foen à Gwidel*)
- **Henbont** (*Ecole primaire Paul Eluard à Hennebont*)
- div yezh **Kewenn** (*Ecole Anatole France, collège Joseph Kerbellec à Queven*)
- div yezh **Langidig** (*Ecole primaire Georges Brassens à Languidic*)
- div yezh **Lannarstêr** (*Ecoles maternelles Eugénie cotton, Renée Raymond, école élémentaire Romain Rolland, Collège Henri Wallon, Lycée Jean Macé à Lanester*)
- div yezh **Maoron** (*Ecole primaire Félix Bellamy à Mauron*)
- div yezh **Ploveren** (*Ecole primaire Georges Brassens à Ploeren*)
- section **Ploermael** (*Ecole maternelle Françoise Dolto et école élémentaire Jules Verne à Ploërmel*)
- div yezh **Ploue** (*Ecole maternelle Arc-en-ciel et élémentaire Manehouarn, collège Marcel Pagnol à Plouay*)
- **Plunered** (*collège Kerfontaine à Pluneret*)
- div yezh **Pont-skorf** (*Ecole maternelle Pierre thomas et élémentaire Marc chagall à Pont Scorff*)
- div yezh **Pondi** - Damp d'ar skol (*Ecole primaire Paul Langevin, collège Romain rolland à Pontivy*)
- div yezh **Sarzhav** (*Ecole maternelle Kelohe et élémentaire des Marie Le Franc à Sarzeau*)
- div yezh **Sant-Teve** (*Ecole maternelle Les Lucioles et élémentaire Julie Daubier à St Avé*)
- **Sine** (*Ecole primaire Albert Guyomard à Séné*)
- div yezh **Teiz** (*Ecole primaire Marie curie à Theix*)